

## DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la commune de Cossonay,

agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du **15 février 2021**, le Conseil communal a décidé :

Le Conseil communal a pris les décisions suivantes à l'unanimité :

- Les réponses aux observations de la Commission de gestion concernant la gestion communale pour l'année 2019 sont approuvées (vote de principe)

**à la majorité (29 oui, 0 non, 16 abstentions)**

- MM. Willy Campana, Didier Reymond et Dominique Rufener sont nommés dans la commission chargée de rapporter sur le préavis municipal n° 01/2021 concernant la création d'une digue de protection contre les inondations au chemin du Sau (Allens) ;

**à l'unanimité.**

- MM. Yannick Maury, Sébastien Pidoux et Stephan Kolly sont nommés dans la commission chargée de rapporter sur le préavis municipal n° 02/2021 concernant l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour le Service des travaux et de la voirie ;

**à l'unanimité.**

- MM. Joey Dias, José Noriega, Jacky Cretegny, Jean-Claude Challet et Stephan Marzinotto sont nommés dans la commission chargée d'étudier le projet d'un nouveau Vortex

**à l'unanimité.**

- M. Gaël Girardet, Mmes Laurence Brot, Géraldine Schaerer, Sabine Leiser et Marianne Vulliamy sont nommés dans la commission chargée d'étudier un projet de pérennisation du Cinéma de Cossonay.

LA MUNICIPALITE

Cossonay, le 16 février 2021